

Note aux familles

La présente fiche est destinée à recueillir vos premières intentions concernant la poursuite d'études de votre enfant pour la prochaine année scolaire. Votre enfant est en classe de seconde. Cette classe représente une étape importante dans sa scolarité puisqu'à la fin de l'année scolaire, il vous faudra choisir une série du baccalauréat entre les possibilités suivantes:

* la poursuite de scolarité en classe de première générale ou technologique dans l'une des séries du baccalauréat qui constituent autant de voies d'orientation :

- 1^{ère} générale : séries L, S, ES (*voir détails au dos*)
- 1^{ère} technologique : séries STI 2D, STL, STMG, ST2S, STAV, STHR (ex-Hôtellerie) et sur le continent : TMD, STD 2A (*voir détails au dos*)

* Cependant votre enfant peut également envisager de s'orienter vers l'enseignement professionnel dans le cadre de la mise en place des « passerelles » vers une classe de 1^{ère} professionnelle ou en formulant des vœux pour une seconde professionnelle.

Pour vous éclairer dans ce choix, plusieurs personnes peuvent vous aider dans votre réflexion et vous conseiller :

- le professeur principal,
- le conseiller d'orientation-psychologue au lycée ou au centre d'information et d'orientation,
- l'équipe de direction.

Le site de l'ONISEP , www.onisep.fr, constitue également un support d'information complémentaire.

En réponse à votre demande et à la suite du bilan du deuxième trimestre, le conseil de classe vous fera connaître sa proposition en vous retournant ce document.

A cette étape, les intentions que vous exprimez et la proposition du conseil de classe restent provisoires. En effet, ce n'est qu'au cours du troisième trimestre que vous aurez à formuler des choix définitifs.

Vous pourrez alors reprendre votre projet initial ou en changer compte tenu des résultats scolaires de votre enfant et des indications qu'auront pu vous donner le chef d'établissement, les professeurs ou le conseiller d'orientation psychologue.

Merci de remettre cette fiche au professeur principal avant le2017

Elle vous sera retournée à la fin du deuxième trimestre, avec la réponse du conseil de classe à votre projet initial.